

COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 1^{er} AOÛT 1981

N° 125

PRIX : ANTILLES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

Le peuple antillais ne veut ni la misère, ni l'assimilation

La discussion sur la décentralisation va bon train au parlement en France. Il paraît qu'André Césaire serait intervenu pour réclamer l'aménagement d'un statut spécial pour les DOM-TOM (départements et territoires d'Outre-mer).

Mais ce qui apparaît clairement, c'est que le gouvernement refuse de prendre en considération les problèmes nationaux qui se sont manifestés depuis plus de 20 ans dans ces dernières colonies françaises situées aux quatre coins du monde.

Les différentes façons d'appliquer l'assimilation ont toutes fait la preuve de leur inefficacité. Le problème des Antilles ne peut pas être réglé dans cette voie. Le peuple de Guadeloupe et Martinique a manifesté à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années qu'il aspirait à se diriger lui-même. Il a manifesté en même temps qu'il refusait que la satisfaction de ses aspirations nationales passe forcément par une forme de libération nationale qui le conduirait dans une situation plus dégradée que celle où il se trouve aujourd'hui.

Les Antillais veulent voir respectées leurs aspirations nationales mais ils ne veulent pas être « largués » avec mépris ou dédain.

Ils ne veulent pas que l'indépendance ou l'autonomie soit synonyme pour eux de pauvreté et de misère comparables à celles qu'ils constatent autour d'eux dans la Caraïbe où des pays comme Saint-Domingue ou Haïti pillés par l'impérialisme sont réduits à des situations de pauvreté et de misère incroyables.

Les descendants des anciens esclaves et de ces travailleurs qui dans les champs de cannes, dans les fabriques de sucre et de rhum ont fait la richesse de planteurs et autres armateurs négriers, et celles d'un certain nombre de grandes villes portuaires de France, ont des raisons sérieuses de vouloir une part de la richesse accumulée en France.

Mais cette particularité de la question nationale des Antilles ne supprime pas pour autant ce problème. Sans en tenir compte, le gouvernement de gauche français poursuit sa politique dans les DOM-TOM avec la même volonté assimilationniste que les gouvernements français précédents.

Les Antillais ne veulent plus de cette assimilation; ils ne se sentent plus « français ». Mais ils réclament que le développement économique de leur pays puisse bénéficier des richesses accumulées en France. Il ne s'agit pas là de « mendicité » comme certains veulent le faire croire. Il s'agit d'une façon tout à fait juste de pren-

MARTINIQUE

L'AFFAIRE VENUTOLO : POUR UN EN PRISON, COMBIEN COURENT TOUJOURS ?

Mercredi 22 juillet, Albert Venutolo, gros commerçant bien connu en Martinique pour ses nombreux magasins de meubles, a été écroué à la Maison d'arrêt de Fort-de-France sous l'inculpation d'usage de faux en écriture publique.

En effet, selon les déclarations de la police, Albert Venutolo produisait depuis 1975 des constats d'huissier faisant état de dégradations de mobilier en stock, dégradations dues aux intempéries. Il s'avérait que les constats étaient faux. L'huissier en cause, Claude Louis-Achille, complice donc de Venutolo dans cette affaire, a été, lui, placé sous contrôle judiciaire.

Grâce à ce système, Albert Venutolo aurait gagné quelques 100 millions de centimes par an, soit 600 millions depuis qu'il exerçait de trafic lucratif.

En effet, grâce à ses fausses déclarations, Venutolo gagnait sur plusieurs tableaux : il se faisait rembourser les dommages imaginaires de son mobilier par l'assurance, il fraudait le fisc puisqu'il déclarait des sommes moindres que ce qu'il possédait réellement et il récupérait son argent en vendant aux clients ce mobilier qui était déclaré invendable par les constats d'huissier. Une bonne combine, comme on le voit !

Malheureusement pour lui, le nouveau gouvernement a décidé de mettre au grand jour quelques unes des mille affaires louches qui se trament dans les coulisses, et Venutolo est tombé sur le mauvais numéro. C'est d'ailleurs grâce à l'arrestation quelques semaines auparavant de René Corail, cadre des services fiscaux, que le trafic d'Albert Venutolo a été découvert.

Mais combien d'autres restent dans l'ombre ? Des noms d'hommes d'affaires et d'hommes politiques très connus en Martinique circulent sous le manteau; ils seraient également impliqués dans ce genre de fraudes. Mais qui peut dire à l'heure actuelle s'ils n'échapperont pas au couperet grâce à leurs relations et leurs amitiés, dans le milieu de la finance et de la politique, y compris dans le nouveau gouvernement ?

De toute façon, pour un truand démasqué

aujourd'hui, on peut être sûr que des dizaines d'autres, plus habiles sans doute ou mieux en cour, courent toujours.

L'affaire de la Sodeg en Guadeloupe a démontré, s'il en était besoin, que les milieux d'affaires sont pourris jusqu'à la moëlle et que pots-de-vin, malversations, fraudes en tous genres sont des pratiques couramment utilisées par les capitalistes pour faire grossir leur capital amassé sur la tête des travailleurs.

Les complicités avec les hommes du pouvoir en place à tous les échelons sont également nécessaires à ce genre de trafics. Et aux Antilles où la fraude a toujours fleuri avec un remarquable succès, que ce soit la fraude électorale, la simple corruption ou les escroqueries de haut vol, (comme le détournement par les usiniers des fonds soi-disant attribués à la relance de la canne), ces procé-

dés sont monnaie courante. Et la justice a toujours été plus empressée à poursuivre et châtier les petits voleurs de mobylettes, en général de jeunes Noirs pauvres, qu'à fourrer son nez dans les affaires louches des gens riches.

Il a fallu que le nouveau ministère de la justice, pour les besoins du nouveau gouvernement ait décidé de faire tomber quelques têtes, pour que le public ait connaissance des dessous de quelques tractations financières courantes dans le milieu des capitalistes.

Mais il serait illusoire de s'attendre à un véritable assainissement du milieu des affaires. Car tant que le système capitaliste persistera, tant qu'une minorité continuera à s'enrichir sur le dos du plus grand nombre, tant que tractations et affaires se feront dans le plus grand secret, ce genre de pratiques continuera.

POUR FRANCE ANTILLES LES PETITS TRUANDS SONT PLUS RENTABLES QUE LES GROS

À propos de l'affaire Venutolo, qui recouvre une escroquerie de quelques 600 millions de centimes, on a pu remarquer que France-Antilles n'a consacré qu'un titre (pas trop gros) relégué tout en haut de la première page de son édition du 23 juillet.

Et pourtant, on ne peut pas dire que les affaires de vol n'intéressent pas France-Antilles ! Pour le moindre larcin dans un prison, pour un hold-up modeste dans une bijouterie ou une station-service, pour un chèque volé, ou un cambriolage de villa qui rapporte à son auteur une chaîne hi-fi et un poste de radio, on a droit d'habitude à des gros titres sensationnels en pleine page, des photos des coupables, et des récits rocambolesques et détaillés de leurs exploits, assortis des commentaires personnels du journaliste de service.

Généralement d'ailleurs, ce journaliste s'indigne vertueusement de ce que « notre

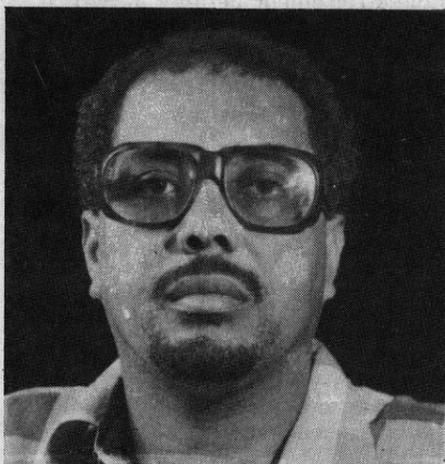
jeunesse roule sur la mauvaise pente », se « laisse aller à ses plus bas instincts » et déplore avec tristesse « la démission des parents », « le manque d'autorité de nos maîtres », etc. etc... Bref, toute la morale y passe pour justifier la mise à l'ombre des délinquants, généralement jeunes et chômeurs.

Mais aujourd'hui, attention, il ne s'agit plus du même gibier ! Et quand France-Antilles rencontre les siens, c'est-à-dire les « gens bien », les gens riches, France-Antilles sait les reconnaître.

Aussi, s'il ne peut quand même pas passer sous silence un scandale aussi énorme et connu de l'opinion publique, France-Antilles y met-il les formes. Et l'on a un article discret et mesuré qui se garde bien de trop égratigner les coupables.

Entre gens du monde, on connaît les manières !

NOTRE CAMARADE BRUNO TREIL FACE A LA JUSTICE COLONIALE



« Combat Ouvrier » est encore une fois poursuivi par la justice coloniale.

Cette fois, c'est notre camarade Bruno Treil qui est inquiété pour un article écrit il y a plusieurs mois et intitulé : « les limites du terrorisme individuel », à propos du GLA.

On accuse Treil et par la même occasion Beaujour qui est directeur de publication « d'apologie du crime, de la violence, pillage incendies » etc...

C'est le deuxième procès de presse intenté à Combat-Ouvrier cette année, et ce sera la cinquième fois en un an qu'un militant de Combat-Ouvrier sera traduit devant les tribunaux colonialistes.

Pour protester contre les poursuites judiciaires à l'égard des journaux anti-

colonialistes !

Pour soutenir notre camarade Bruno Treil face à la répression judiciaire dont il est victime !

Nous appelons les travailleurs, la population, les militants anti-colonialistes, les démocrates à venir assister à l'audience publique le mercredi 5 août au tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre.

TOUS AU TRIBUNAL LE 5 AOÛT !

PROCES COLONIAUX : BEAUJOUR ET MAUGÉE CONDAMNÉS MOINS LOURDEMENT EN APPEL



Les juges de Fort de France

Après 3 heures de débat, la Cour d'Appel a rendu son verdict dans l'affaire opposant la justice coloniale à nos camarades Maugée et Beaujour.

Nos deux camarades étaient accusés de « connivence à fuite après évasion », c'est-à-dire pour avoir aidé Perian après son évasion de la Maison d'arrêt de Fort-de-France en juillet 1980.

En réalité, ce que la justice coloniale reprochait à nos deux camarades, c'est leur action aux côtés des jeunes noirs pauvres de la Martinique. Ce qu'ils leur reprochaient, c'est

d'avoir aidé les jeunes à s'organiser lorsqu'ils avaient été en butte à la répression lors de l'affaire des jeunes de Schoelcher il y a 2 ans.

Aussi, avec le déferlement de procès colonialistes mis en scène par Albaredo, procureur de la République, l'administration blanche a emprisonné nos deux camarades pendant plus de 2 mois.

Lors du procès au Tribunal correctionnel, nos camarades n'avaient pas hésité à dénoncer le caractère raciste de la justice blanche et avaient démonté le complot qui avait été

monté contre eux. Ce tribunal correctionnel les avait condamnés à 5 mois d'emprisonnement ferme, et nos camarades avaient fait appel de ce jugement.

Devant la Cour d'Appel nos camarades ont continué à revendiquer leurs actes et ont dénoncé le complot et la machination policière, à savoir tenter de faire passer une affaire politique comme une affaire de droit commun.

La Cour d'Appel a modifié le jugement du tribunal correctionnel, en transformant les 5 mois de prison fermes en 6 mois de prison

avec sursis. A signaler que le substitut général avait tout simplement requis 18 mois de prison avec sursis contre nos deux camarades !

Cette condamnation qui serait théoriquement amnistiable, tranche avec le précédent jugement. Il signifie sans doute que le nouveau gouvernement Mitterrand-Mauroy, ne semble pas décidé à prendre à son compte toutes les décisions du précédent gouvernement Giscard-Barre et toutes les actions de pure répression colonialiste.

Dominique - Nouvelle arrestation

Toujours sous prétexte de lutte anti-terroriste, la répression se poursuit en Dominique.

La semaine dernière, un jeune ingénieur : Vivian Trotter a été arrêté par la police. Il est accusé d'avoir soutenu les terroristes (ceux qui ont enlevé Ted Honeychurch) et de dissimuler des informations à leur sujet. Il fut incarcéré immédiatement.

Vivian Trotter n'est autre que le frère de Desmond Trotter, le jeune rasta qui fut emprisonné et condamné à mort injustement il y a plusieurs années sous le régime de Patrick John, puis gracié et libéré.

S'agit-il alors d'un coup monté encore une fois contre les rastas et plus particulièrement contre Desmond Trotter l'un des leaders Rastas à Roseau ? c'est pro-

bable.

Quoiqu'il en soit et malgré la levée officielle de l'état d'urgence, la police de E. Charles semble toujours aussi déchaînée contre les jeunes dominicains. Chaque semaine apporte maintenant son lot de faits répressifs en tous genres.

EXIGEONS LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE VIVIAN TROTTER ! A BAS LA RÉPRESSION EN DOMINIQUE !

Policiers et truands dans le même SAC...

Nous reproduisons ci-dessous un article du journal trotskyste Lutte Ouvrière sur l'affaire d'Oriol en France.

Cette affaire crapuleuse et sordide met en lumière les agissements du SAC dont plusieurs membres ont été inculpés ou écroués dernièrement en France à propos de cette même affaire. Ici en Guadeloupe le SAC a fait son apparition il y a plusieurs mois. Groupe d'extrême-droite, le SAC recrute principalement dans les milieux « lumpen » et déclassés. Au sommet on retrouve parfois des capitalistes qui utilisent le SAC pour toutes les basses besognes « anti-gauchistes », anti-ouvrières, parfois racistes. On se souvient du pogrom organisé par Vivien contre les Dominicains, en Guadeloupe, et de ses déclarations à propos d'un service d'ordre formé d'anciens truands à son service.

L'article qui suit montre bien les tenants et aboutissants d'une organisation comme le SAC et la responsabilité de l'Etat bourgeois dans la création et les agissements de telles organisations.

Que l'exécution d'un inspecteur de police, responsable local du SAC, et sa famille, à Auriol, près de Marseille, soit un règlement de compte entre membres du SAC semble maintenant confirmé.

Dans la presse ou sur les ondes, pour tout le monde, aujourd'hui, il va de soi que le SAC a toujours été une organisation de barbouzes, composée de truands et de tueurs. Certains de ces journaux ou de ces hommes politiques semblent oublier le temps pas si lointain où ils expliquaient que les agissements de certains membres du SAC n'étaient que des bavures, mais que par contre, le SAC était une organisation estimable et pleine de bonnes intentions.

Il est vrai que si une certaine presse a été jusque-là discrète, ce n'est pas la première fois que le SAC fait parler de lui dans les affaires de règlements de compte ou de gangstérisme en tout genre. Au fond même le SAC n'a jamais manifesté son existence qu'à travers des règlements de compte, des coups de main, ou des agressions contre les travailleurs.

Le SAC est né officiellement en 1958 et était composé essentiellement d'anciens membres du service d'ordre du RPF de De Gaulle. C'est Foccard, Frey et Sanguinetti qui en étaient les responsables. Le SAC était tout dévoué à De Gaulle, assurait ses campagnes électorales, son service d'ordre, et a mené des actions contre l'OAS et le FLN sans être regardant sur les méthodes employées.

En 1968, le SAC recrute largement pour tenter de faire pièce au mouvement des étudiants et des travailleurs en grève. Et depuis, les membres du SAC se sont aussi manifestés plus d'une fois contre les militants ouvriers.

cutent pas, qui sont prêts à tout et qui se recrutent dans la pègre ou dans les milieux d'extrême-droite. C'est aussi cela la « démocratie » de la Cinquième République.

Alors aujourd'hui Defferre annonce



Inscriptions du SAC en Guadeloupe

— à Reims, par exemple, un militant de la CGT avait été assassiné en Juin 1977.

Les membres du SAC étaient recrutés aussi bien dans la police que parmi les gangsters. En tout cas, bon nombre de membres du SAC ont profité de la situation pour se mettre à leur compte et tirer un certain nombre d'avantages personnels de la couverture politique ainsi offerte. Et quelques uns, moins chanceux ou plus imprudents, furent impliqués dans les hold-up, affaires de drogue, trafic d'armes, d'alcool, faux papiers, et affaires louches de toutes sortes.

Le « gang des lyonnais » était par exemple étroitement lié avec le SAC et bénéficiait d'importantes protections. On ne compte pas moins d'environ 200 membres du SAC impliqués dans des affaires pénales de toutes sortes durant ces dix dernières années.

L'existence du SAC montre en quoi, il est bien difficile d'établir des limites claires dans ce régime entre la police et les truands, tellement tout cela se confond.

Lorsqu'on demande à un appareil d'état d'exécuter des tâches de répression contre tous les ennemis du régime, ce ne sont pas des petits saints qu'il faut recruter pour ces basses besognes, mais des individus sans scrupules qui ne dis-

que cela va changer avec le gouvernement socialiste, qu'il faut mettre fin aux pratiques louches ainsi qu'aux polices parallèles et aux barbouzes. Certains responsables de syndicats de policiers demandent aussi la même chose. Que Defferre essaie de se débarrasser du SAC, trop lié à ses adversaires les partis de droite qui se sont longtemps confondus avec l'Etat, peut être !

Mais on peut se demander comment Defferre va s'y prendre ? Car ce ne sont certainement pas les déclarations de bonnes intentions qui vont transformer les loups en agneaux, ni même lui permettre de savoir qui est simple policier et qui fut policier barbouze ou barbouze policier.

Et lorsque l'on voit Defferre dans le même temps affirmer qu'il n'est pas question de toucher à la hiérarchie, aux cadres moyens ou grands de la police, qui ont souvent couvert les agissements des barbouzes ou polices parallèles, ou même les ont dirigés, on a plus que des doutes sur l'efficacité de ces déclarations d'intention.

A moins qu'il ne réserve l'avenir en pensant qu'il pourrait lui-même utiliser certains talents un jour ?

APRES LE TOUR CYCLISTE DE LA MARTINIQUE : LE SPORT N'EST QU'UN REFLET DE LA SOCIÉTÉ

Le tour de la Martinique vient de s'achever avec la domination de l'équipe guadeloupéenne de l'USL qui remporte, outre la première place au classement général, tous les autres classements en plaçant ses coureurs huit fois premiers sur 13 arrivées.

Cette domination a provoqué un certain nombre de réflexions, et du public, et des autres coureurs, martiniquais notamment qui voyaient la quasi-totalité des primes et des prix leur passer sous le nez. A tel point que l'on a parlé de « voracité » des Guadeloupéens, d'autres préférant mettre le compte de cette domination sur la pratique de « quimbois » ! Alors que la supériorité du club USL est due au fait simple que ses coureurs soutenus par des « mécènes » s'entraînent beaucoup plus et mieux que de purs amateurs.

En réalité de telles réactions s'expliquent lorsqu'on sait que dans ce pays de chômage qui est le nôtre, le sport en général, et la bicyclette en particulier est un moyen de promotion sociale, promotion sociale bloquée en

l'espèce par les prouesses d'une équipe qui dominait nettement toutes les autres !

C'est le sentiment de frustration à partir de cette constatation qui a expliqué un certain nombre de réactions chauvines allant jusqu'à l'agression d'un accompagnateur de l'USL par des « supporters martiniquais ».

Certes on peut s'étonner qu'on arrive jusqu'aux coups. Mais c'est le contraire qui serait étonnant. Nous sommes dans une société malade, malade du chômage, de la misère, dure aux pauvres, aux opprimés et aux exploités.

Dans cette société, c'est perpétuellement la bagarre, la lutte pour la vie. Il faut bien souvent écraser plus faible que soi si on veut « arriver ». Alors, dans le sport c'est pareil. Et des activités qui pourraient être profitables aux jeunes -et aux moins jeunes- sont entachées de tous les défauts qui ont cours dans cette société : âpreté au gain, violence, chauvinisme, croyance en la sorcellerie et autres.

EPIDEMIE DE DENGUE A CUBA :

LA GUADELOUPE ET LA MARTINIQUE N'EN SONT PAS A L'ABRI

Une épidémie de « Dengue » a tout récemment causé la mort de 113 personnes à Cuba, dont pour la plupart des enfants et des vieillards. Cette épidémie a pris une telle dimension que Fidel Castro a accusé les Américains de l'avoir provoquée par des armes bactériologiques.

Que l'impérialisme américain ait commis un tel acte de banditisme cela n'est nullement impossible et c'est bien dans l'ordre des choses qu'il est capable d'entreprendre. Il l'a fait lors de la guerre du Vietnam notamment, et cela ne surprendrait personne qu'il continue à utiliser de telles méthodes contre tous ceux des pays qui ne se plient pas à ses ordres.

Mais quelle que soit l'origine de cette épidémie, il reste que 113 personnes en

sont mortes et qu'en toute évidence Cuba n'a pas disposé de moyens médicaux suffisants pour faire face à un tel cataclysme.

Maladie de pays sous-développés, la « Dengue » provoque la mort d'individus fragiles physiquement (enfants et vieillards) mais surtout celle de gens au niveau de vie très bas et qui de ce fait, ne peuvent se soigner.

En dépit des efforts considérables faits par le régime cubain en matière de santé, il ne fait aucun doute qu'en tant que pays sous-développé et actuellement durement touché par la crise, Cuba n'ait pas pu mettre en œuvre tous les moyens sanitaires qui auraient pu éviter un tel fléau.

Mais ce qui vient de se produire dans ce pays met bien en évidence le danger

de mort permanent que courent les populations des pays de la Caraïbe et du continent sud-américain du fait de la Dengue. Et bien évidemment la Martinique ni la Guadeloupe ne sont à l'abri. Car s'il n'y a eu de véritables épidémies, beaucoup de gens ont attrapé cette maladie et en ont beaucoup souffert. Au cours des derniers mois écoulés le nombre de congés de maladie dus à la dengue a été particulièrement élevé. Certes à notre connaissance, personne n'en est mort ; mais le risque n'en est pas moins réel, d'autant que, semble-t-il la Martinique serait au nombre des pays menacés par l'épidémie actuelle.

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire de la DDASS, ont pris un certain nombre de mesures de lutte contre les moustiques « aedes aegypti » censés

provoquer la Dengue, notamment la pulvérisation par voie aérienne, mais cela ne suffit point.

La véritable lutte contre ces maladies : Dengue, bilariose, etc qui frappent encore de nos jours les populations de pays sous-développés passe inévitablement par la disparition du sous-développement lui-même. Mais en attendant les pouvoirs publics devraient prendre dès à présent les dispositions pour susciter et développer la recherche médicale contre le virus responsable de la Dengue. Car il ne s'agit pas seulement de guérir mais surtout de prévenir. Et dans le domaine de la prévention il est indispensable en tout premier lieu d'isoler le virus.

Jean Ignace

LETTRE DU SYNDICAT CGTM - SANTE (Martinique)

AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.



Les employés de la Santé lors d'une manifestation

Syndicat CGTM des Services de Santé

F de F le 25/6/81

Monsieur le Président de la République française,
Monsieur le Président,

Nous, Syndicat CGTM des Services de Santé de la Martinique avons pris bonne note de vos intentions de créer des emplois et notamment 2 000 au niveau des hôpitaux dans l'immédiat.

Ceci étant dit, vous ne pouvez ignorer que

notre pays est une colonie et donc que toute la politique appliquée ici est une politique particulière d'exception caractérisée dans le domaine de la santé par un sous-équipement, un sous-effectif, et des charges particulières.

A titre d'exemple : l'étude de l'Union Hospitalière montre que la ration agent/lit au Centre Hospitalier de F-de-F est de 1,2 alors que pour un établissement du même type en France, il est compris entre 1,6 et 2, ce qui est jugé insuffisant par les organisations professionnelles.

Tout cela pour vous dire que le retard à rattraper est important et que nos besoins sont de très loin supérieurs à ceux d'un établissement du même type en France. Votre décision

de créer 2 000 emplois immédiatement dans les hôpitaux correspond singulièrement à nos besoins pour la Martinique. Aussi notre première question sera de vous demander si la politique d'exception à l'égard des hôpitaux de la Martinique va cesser ? Tiendra-t-on effectivement compte de nos retards et de nos besoins immédiats et spécifiques, qui sont des besoins urgents. Combien existera-t-il de créations de postes en Martinique et dans combien de temps ?

Notre pays souffre d'un chômage chronique, le pourcentage appliqué à la France donnerait quelque chose comme 16 millions de chômeurs. Ce serait explosif ! Malgré la politique systématique d'émigration forcée, le problème du chômage reste entier. Aussi l'application

des 35 heures sans perte de salaire et la 5^e semaine de congé, immédiatement, sont pour nous des mesures qui permettraient d'attaquer sérieusement ce problème.

Par ailleurs, nous ne saurons terminer ce courrier sans vous dire que le 22 mai férié, payé et récupérable fait l'objet de nos revendications. Nous avons pris note de l'information émanant du Secrétaire d'Etat aux DOM-TOM concernant ce jour, mais nous voudrions confirmation sur son obtention effective.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat
La Secrétaire générale
G. Joachim-Arnaud

GREVE D'AVERTISSEMENT A EDF - MARTINIQUE

Mardi 21 juillet les agents d'EDF ont observé 5 heures de grève pour marquer leur mécontentement des conditions de travail qui leur sont faites.

Ils dénoncent le fait que depuis juin 79, où ils avaient fait connaître leurs revendications à la Direction, celle-ci n'a fait aucun effort pour résoudre les problèmes qui se posent aux travailleurs, et notamment la dégradation des conditions de travail dû au manque de personnel. Le syndicat CGTM exige l'ouverture immédiate de négociations avec la direction, et c'est en signe d'avertissement qu'il a lancé ce mot d'ordre de grève du 21 juillet, auquel a répondu l'ensemble du personnel.

Les travailleurs du Siège Social, pour leur part, ont rédigé la motion suivante :

SYNDICAT de L'ÉCLAIRAGE

SECTION du SIÈGE SOCIAL

MOTION

Les agents grévistes du Siège Social réunis en Assemblée Générale le Mardi 21 juillet, protestent énergiquement contre la dégradation des conditions de travail, du manque d'effectif dans les services et notamment dans les services :

- Service Technique et Comptabilité

Exigent l'embauche immédiate du personnel nécessaire et l'amélioration des conditions de travail.

Le 21 juillet 1981

ECHOS DES ENTREPRISES

SOCALTRA

COMPARONS, MAIS COMPARONS BIEN !

Depuis quelques jours le patron a affiché sur le panneau une grille de salaires légèrement inférieure à la nôtre, et qui est surmontée du titre « Convention collective de la Région Parisienne ».

Nous ne savons pas s'il s'agit véritablement de la grille des salaires de la métallurgie dans la région parisienne, puisque rien ne le prouve.

Par contre nous pensons que cette grille est incomplète. Puisque le patron veut faire des comparaisons entre les Antilles et la Région Parisienne, il aurait du indiquer aussi : 1°) le coût des marchandises et notamment de la nourriture dans les deux endroits, 2°) le coût des transports, 3°) le montant des salaires versés aux cadres, qui n'est certainement pas assorti des mêmes avantages dans la Région Parisienne qu'aux Antilles.

On aurait ainsi pu voir de quel côté se trouvent véritablement les inégalités !

BANANE :

CONGES PAYES : UNE MISERE

Avec le mois d'août commence la période des congés payés. Pour certains d'entre nous, c'est un bien grand mot. En effet, compte tenu des conditions de travail dans la banane (nombre réduit de journées de travail pendant plusieurs mois), ils sont rares ceux qui arrivent à obtenir plus de 20 jours de congés payés. C'est entre 13 et 18 jours maximum que nous obtenons la plupart du temps. Sans compter que certaines fois, les patrons payent ce qu'ils veulent, et quand ils veulent, comme c'est le cas à la SCEFA-SCEPLAG.

C'est d'ailleurs ce qui explique que certains travailleurs de la banane souhaitent que l'argent des congés payés soit confié à une caisse spéciale comme c'est le cas pour les ouvriers du bâtiment.

C'est en s'organisant, en contrôlant avec les délégués ce qui nous est dû, que nous ferons cesser cette affaire de congés payés.

CONGES ANNUELS : NOUS AVONS AUSSI DROIT AU REPOS

Profitant du peu de jours de congés payés que nous obtenons dans la banane, et de la maigreur de nos salaires dans ce secteur, les patrons nous demandent de venir travailler les jours de coupe, pendant nos congés annuels.

Bien sûr cela nous arrange et nous permet d'arrondir les fins de mois. Mais si nos salaires étaient plus substantiels, nous ne serions pas dans la nécessité de travailler pendant les congés annuels. les patrons eux, ainsi que les autres grands chefs : comptables, inspecteurs et autres se reposent. Ils voyagent. Nous, travailleurs, sommes dans

l'impossibilité de nous payer de vrais repos.

Nous ne devons pas accepter cette situation. Il nous faut des congés annuels véritables.

INDEMNITES CYCLONE : INCROYABLE MAIS VRAI !

Il y a un peu plus d'une semaine, sur certaines plantations nous avons perçu le dernier tiers des indemnités cyclone. Et il a fallu pour cela que la grogne commence à se manifester sur certaines plantations. L'administration et les patrons avaient cru que nous avions oublié cet argent qu'on nous devait.

C'est toujours ça de gagné, mais heureusement, peut-on dire, que nous ne comptons pas uniquement sur cet argent pour vivre.

SUITE DE L'EDITORIAL

dre nos problèmes. Les masses ont eu dans ce sens un instinct plus juste que bien des politiciens qui tournent autour de ce problème sans pouvoir l'exprimer et le régler.

Les masses qui refusent à la fois l'assimilation (sans qu'il soit besoin d'élection pour le voir, c'est la vie antillaise même qui le montre, les mœurs, la langue créole, les aspirations exprimées par les partis et associations culturelles ou politiques, etc...) - les masses disent en même temps qu'elles voulaient que l'on rende aux Antilles au moins une partie des richesses accumulées sur leur exploitation dans la métropole coloniale.

Et c'est cela qui exprime une particularité du problème national antillais. Et cela va plus loin que la décentralisation et la régionalisation.

Cela signifie que les peuples des Antilles ont le droit de diriger leurs affaires et d'organiser leur vie politique économique et sociale eux-mêmes. Ils veulent choisir eux-mêmes, ceux qui les dirigent. Ils veulent avoir leur propre gouvernement.

Mais ils refusent, qu'après avoir été pillé et exploité pendant plusieurs siècles, leur pays soit purement et simplement rejeté vers une indépendance ou une autonomie qui serait tout simplement une mauvaise affaire. L'état français doit réparation pour le pillage de trois siècles.

Mais les forces de gauche modérées des Antilles se trompent lourdement

en croyant que le « moratoire » ou l'abandon des revendications pour l'autonomie ou l'indépendance permettront de contourner le problème national antillais.

Face à la puissance impérialiste française même gouvernée par la gauche, le peuple antillais a des revendications à faire valoir. C'est aujourd'hui qu'il faut présenter la revendication nationale en disant au gouvernement : « Puisque vous avez de si belles paroles concernant le respect des « spécificités », des cultures, etc., prouvez-le - C'est le moment de permettre que des petits peuples qui sont sous le joug colonial disposent de leur droit de se gouverner eux-mêmes, sans qu'il soit question pour eux d'abandonner leur droit à disposer d'une partie des richesses qu'ils ont contribué dans leur sang et leur sueur à créer en France depuis trois siècles ! ».

Il faudrait faire valoir que des liens de type nouveau et le droit d'avoir des liens avec d'autres peuples doivent être reconnus aux peuples des Antilles.

Mais une telle revendication ne pourrait en aucun cas se situer dans le cadre d'une vague réforme administrative française.

Il est tout à fait juste de montrer et d'affirmer que nos peuples sont prêts aujourd'hui à revendiquer pacifiquement et à « dialoguer » selon un mot à la mode. Mais dialoguer cela veut dire que chaque partenaire parle et est écouté. Pour l'instant, c'est le repré-

sentant de la France qui parle et oblige à l'écouter. Les peuples des Antilles n'ont pas droit à la parole. Alors le « dialogue » ?

Il faut que chacun aux Antilles, il faut qu'en France et dans le monde on sache que les peuples antillais et ceux qu'ils désignent pour les représenter, et parler en leur nom auront tout fait pour avertir le gouvernement de régler le problème national en tenant compte réellement des aspirations de ces peuples.

Si la preuve est réellement faite en présentant pleinement cette revendication, en la faisant soutenir par une large mobilisation populaire, si la preuve est établie que le gouvernement français refuse de prendre en considération la revendication nationale, alors les peuples des Antilles auront le droit et le devoir de choisir une autre voie pour se libérer du carcan colonial. Et alors la lutte pourra se mener par tous les moyens ici-même, mais aussi en France où vivent des centaines de milliers d'Antillais.

Au lieu d'une telle politique nous avons affaire à des partis représentés à l'assemblée nationale française (PPM-PCG) qui ne revendiquent pas le règlement du problème national antillais, qui ne se posent pas en représentants de ces aspirations. Ils cherchent au détour des débats parlementaires des avantages partiels pour leur « département » alors qu'il s'agit de se conduire en représentant des aspirations et de l'émancipation nationale.

Ces partis ont une conduite mesquine et manœuvrière. Ils veulent « surprendre » ou « tromper » le colonialisme. Et cela donne que Césaire apparaît comme un homme qui parle deux ou trois langages.

Les travailleurs de ce pays se rendent bien compte que les discours sur le changement ne sont pour l'instant que des discours. Ils voient bien que la masse des Noirs pauvres est écartée de toute décision politique concernant leur pays, ils voient que tous les moyens de production terres, entreprises, etc... sont au mains de la minorité blanche (béké ou pas !)

Le moins qu'ils attendent de ceux qui disent les représenter face au gouvernement français, c'est une attitude ferme et claire sur ces problèmes qui sont discutés, débattus, et sur lesquelles des milliers de gens se sont mobilisés, et pour lesquels des milliers se sont dévoués, depuis vingt ans !

Cela signifie aussi que les Noirs pauvres de Martinique et Guadeloupe auront à prendre en main eux-mêmes la résolution des problèmes politiques qui se posent dans ce pays.

Les problèmes politiques ne peuvent pas se régler par des discussions faites autour du tapis vert sans l'intervention des masses.

G.R.

ON VA DECENTRALISER...

MAIS L'ETAT GARDERA LA HAUTE MAIN

« Révolution pacifique » a résumé Gaston Defferre en présentant son projet sur la décentralisation. Pierre Mauroy et François Mitterrand ont renchéri pour la valoriser et montrer l'importance qu'ils y attachent l'un et l'autre. D'autant que ce sera l'un des premiers textes soumis au vote des députés. Bref, ce serait du sérieux.

Quand on y regarde de plus près, il apparaît que ce fameux projet ne présente pas de si grands bouleversements qu'on veut bien le dire. Certes il y a des innovations. Les élus locaux seront plus libres, mais dans d'étroites limites. Les communes auront ainsi dorénavant la possibilité de prendre des décisions même si elles ne plaisent pas au préfet. Jusqu'à présent le préfet pouvait faire annuler une mesure contraire au souhait du gouvernement. Avec ce projet, ce n'est qu'après coup qu'il pourrait faire valoir son point de vue devant le tribunal administratif. Les communes voient leurs droits d'intervention dans les conflits sociaux s'étendre, ce qui ne veut pas dire grand chose étant donné qu'on ne leur donne aucun moyen pour s'opposer à la fermeture d'une entreprise en difficulté. Cela peut se résumer soit à faire

connaître leur opposition à des mesures de licenciements, soit à subventionner des entreprises si les communes en ont les moyens.

Mais l'Etat garde la haute main sur les communes. Elles peuvent certes voter un budget en déficit si elles se refusent à augmenter les impôts communaux. Mais une Cour Régionale des Comptes, composée de fonctionnaires, aura pour tâche précisément d'éplucher les budgets communaux et de sanctionner si besoin est. Cette Cour pourra même révoquer les élus récalcitrants. A part cela, c'est sûr, les communes sont libres de faire ce qu'elles veulent. Si elles s'écartent du droit chemin, on les y remettra gentiment, c'est tout.

Pour les départements, il y a un monde entre les intentions affichées et la réalité. La règle est là encore que le Conseil général du département est souverain de ses décisions et de leur exécution.

Le département aura donc un plus grand rôle dans l'application de ses décisions. On fait une petite fleur en faisant disparaître les préfets qui réapparaissent sous le nom de « commissaires du gouvernement ». Peut-être leur costume

de fonction changera-t-il. Mais leur fonction demeurera la même pour l'essentiel car ils « assurent seuls la direction des services de l'Etat » et en particulier « le respect de l'ordre public ». Les bourses du département seront tenues là aussi par un fonctionnaire de l'Etat.

Enfin les régions. D'avance, on nous prévient : une loi complémentaire sera votée dans quelques mois. On en reste donc à des déclarations d'intention et à deux certitudes néanmoins : les régions auront un Conseil régional élu au suffrage universel direct avec un scrutin proportionnel dont les modalités sont à définir. Ensuite, il n'y a plus de tutelle de l'Etat. Le président du Conseil Régional se voit attribuer la charge de la gestion des services que l'Etat voudra bien lui accorder et dont la liste ne sera rendue publique que dans quelques mois. Il est précisé qu'en principe les départements auront « la responsabilité du développement économique et social régional ». Ils pourront élaborer un « plan régional », on leur donne un rôle de « promotion » et d'incitation pour le tourisme, les services publics régionaux. De la promotion, oui, mais pas de pou-

voir. Les élus pourront causer jusqu'à plus soif, l'Etat tranchera en dernier ressort.

Tout ce projet qui multiplie les mots liberté, souveraineté, responsabilité, etc., escamote le problème des finances. Defferre, interviewé à ce sujet, a reporté la réponse à plus tard, la loi ne sera pas votée avant un an. Quant à Mauroy, lui, il a laissé entendre qu'en principe les collectivités locales et régionales verraient leur budget passer de 19 % actuellement à 25 % du budget national. Et pour faire un geste : l'Etat prend en charge immédiatement certaines dépenses de police et de justice qui revenaient aux communes.

Bref, un projet de loi tout en trompe-l'œil : d'un côté les collectivités locales se voient attribuer certaines fonctions et ce n'est pas un mal. Mais de l'autre côté, l'Etat se garde tous les moyens pour continuer à faire peser son autorité.

(Extraits d'un article paru dans le Journal d'Arlette Laguiller « Lutte Ouvrière » N° 685 - 18/07/1981)

POLOGNE : LA POPULATION MANIFESTE CONTRE LA FAIM ET LES RESTRICTIONS

Cette fois encore, la population polonaise s'est mobilisée pour rejeter l'application des nouvelles restrictions décidées par le gouvernement sur la ration de viande.

Le gouvernement venait de décider que la ration de viande par personne et par mois, serait ramenée de 3,7 à 3 kg.

Les Polonais n'ont pas admis cette mesure de restriction supplémentaire dont la durée n'était pas fixée et qui avait bien des chances d'être appliquée définitivement.

Dès la fin de la semaine dernière une marche de la faim regroupant plusieurs milliers de personnes avait lieu à Kutno ; ville située à 100 km de Varsovie.

Le jeudi suivant une deuxième marche de la faim devait se dérouler à Lodz, la

2ème ville du pays, regroupant aussi femmes et enfants.

Les dirigeants du syndicat « Solidarité » ont décrété pour leur part l'état de préparation à la grève générale pour obliger le gouvernement à revenir sur ces mesures.

A l'heure où nous écrivons, il semble que le gouvernement, sous la pression du mécontentement grandissant, ait accepté de suspendre les mesures de restriction supplémentaires prises sur la viande.

Mais, il n'en aura pas réglé le problème pour autant. La population accepte de plus en plus mal d'avoir à faire la queue devant les boutiques, durant des heures, des journées mêmes,

pour acheter le moindre objet de nécessité ou certains aliments de base. Et elle tient le gouvernement pour responsable de cette politique économique désastreuse et qui n'a d'ailleurs pas changé depuis l'éviction de Gierk il y a un an.

Lors de la marche de la faim de samedi dernier, les manifestants reprenaient d'ailleurs des mots d'ordre contre les dirigeants.

La lutte reste donc ouverte entre un gouvernement qui a toujours appliqué des méthodes de gestion bureaucratiquement et sans tenir compte des réels besoins de la population, et celle-ci, qui de plus subit les contre-coups de la crise, et est de plus en plus exaspérée et décidée d'en finir avec les restrictions de toutes sortes.

Marianne Tibus

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresse :

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728